

# ASSEMBLÉE NATIONALE

**JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**XV<sup>e</sup> Législature**

**SESSION ORDINAIRE DE 2018-2019**

Séance(s) du lundi 19 novembre 2018

**Articles, amendements et annexes**



# 70<sup>e</sup> séance

## PROGRAMMATION 2018-2022 ET RÉFORME POUR LA JUSTICE

Projet de loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice

*Texte adopté par la commission – n° 1396*

### TITRE I<sup>ER</sup>

## DISPOSITIONS RELATIVES AUX OBJECTIFS DE LA JUSTICE ET À LA PROGRAMMATION FINANCIÈRE

### Article 1<sup>er</sup>

① Le rapport définissant les orientations et la programmation des moyens de la justice pour la période 2018-2022, annexé à la présente loi, est approuvé.

② Les crédits de paiement de la mission « Justice », hors charges de pensions, exprimés en milliards d'euros courants, évolueront comme suit :

③

2018	2019	2020	2021	2022
7,0	7,3	7,7	8,0	8,3

④ Les créations nettes d'emplois du ministère de la justice s'élèveront à 6 500 équivalents temps plein et s'effectueront selon le calendrier suivant :

⑤

2018	2019	2020	2021	2022
1 100	1 300	1 620	1 260	1 220

⑥ La présente programmation fera l'objet d'actualisations, dont l'une sera mise en œuvre avant la fin de l'année 2021. Ces actualisations permettront de vérifier la bonne adéquation entre les objectifs fixés dans le rapport annexé à la présente loi, les réalisations et les moyens consacrés.

**Amendement n° 1029** présenté par Mme Ménard.

À l'alinéa 1, substituer à l'année :

« 2018 »

l'année :

« 2019 ».

**Amendement n° 490** présenté par M. Ciotti, M. Straumann, Mme Louwagie, M. Menuel, M. Cinieri, M. Masson, Mme Levy, M. Cordier, M. Schellenberger, M. de Ganay, M. Pierre-Henri Dumont, M. Parigi, M. Bouchet, Mme Valérie Boyer, M. Abad, M. Thiériot, Mme Trastour-Isnart, M. Emmanuel Maquet, Mme Corneloup, M. Hetzel, Mme Bazin-Malgras, M. Teissier, M. Pauget, M. Kamardine, M. Saddinger, M. Verchère, M. Dassault et M. Bazin.

Rédiger ainsi les alinéas 3 et 4 :

«

2018	2019	2020	2021	2022
6,98	7,8	8,8	9,8	10,56

« Les créations nettes d'emplois du ministère de la justice s'élèveront à 13 728 équivalent temps plein et s'effectueront selon le calendrier suivant : ».

*Amendements identiques :*

**Amendements n° 489** présenté par M. Ciotti, M. Straumann, Mme Louwagie, M. Menuel, M. Cinieri, M. Masson, Mme Levy, M. Cordier, M. Schellenberger, M. de Ganay, M. Pierre-Henri Dumont, M. Parigi, M. Bouchet, Mme Valérie Boyer, M. Abad, M. Thiériot, Mme Trastour-Isnart, M. Emmanuel Maquet, Mme Corneloup, M. Hetzel, Mme Bazin-Malgras, M. Teissier, M. Pauget, M. Kamardine, M. Saddinger, Mme Genevard, M. Verchère, M. Dassault et M. Bazin et n° 836 présenté par M. Gosselin, M. Savignat, M. Jacob, Mme Anthoine, M. Aubert, Mme Bassire, Mme Beauvais, Mme Bonnard, M. Bony, M. Boucard, Mme Brenier, M. Breton, M. Brochand, M. Brun, M. Carrez, M. Cattin, M. Cherpion, M. Cornut-Gentille, Mme Dalloz, M. de la Verpillière, M. Deflesselles, M. Rémi Delatte, M. Descoeur, M. Di Filippo, M. Diard, M. Dive, M. Door, Mme Marianne Dubois, Mme DUBY-MULLER, M. Fasquelle, M. Ferrara, M. Forissier, M. Furst, M. Gaultier, M. Goasguen, M. Grelier, Mme Guion-Firmin, M. Herbillon, M. Huyghe, Mme Kuster, Mme Lacroute, M. Larrivé, M. Le Fur, Mme Le Grip, M. Leclerc, M. Lorion, M. Lurton, M. Marleix, M. Marlin, Mme Meunier, M. Minot, M. Nury, M. Peltier, M. Perrut, Mme Poletti,

M. Poudroux, M. Pradié, M. Quentin, M. Ramadier, Mme Ramassamy, M. Reda, M. Reiss, M. Reitzer, M. Reynès, M. Rolland, M. Sermier, Mme Tabarot, M. Taugourdeau, Mme Valentin, M. Vatin, M. Viala, M. Vialay, M. Jean-Pierre Vigier, M. Viry et M. Woerth.

Substituer aux alinéas 3 à 6 les trois alinéas suivants :

«

2018	2019	2020	2021	2022
6,98	7,29	7,65	8,20	8,99

« Les créations nettes d'emplois du ministère de la justice s'élèveront à 13 728 équivalent temps plein et s'effectueront selon le calendrier suivant :

2018	2019	2020	2021	2022
1100	2987	3095	3213	3333

»

**Amendement n° 625** présenté par M. Masson, Mme Anthoine, M. Bazin, Mme Valérie Boyer, Mme Bazin-Malgras, M. Brun, M. Cinieri, M. Hetzel, Mme Kuster, M. Le Fur, Mme Levy, Mme Louwagie, M. Ramadier, M. Savignat, M. Schellenberger, M. Sermier, M. Straumann, M. Vatin, M. Viry et Mme Trastour-Isnart.

Rédiger ainsi les alinéas 3 à 5 :

«

2018	2019	2020	2021	2022
6,98	7,29	7,65	8,20	8,99

« Les créations nettes d'emplois du ministère de la justice s'élèveront à 12 628 équivalents temps plein et s'effectueront selon le calendrier suivant :

2018	2019	2020	2021	2022
1100	2987	3095	3213	3333

».

**Amendement n° 616** présenté par Mme Le Pen, M. Aliot, M. Bilde, M. Chenu, M. Collard et M. Pajot.

Rédiger ainsi le tableau de l'alinéa 3 :

«

2018	2019	2020	2021	2022
7	7,7	8,5	9,3	12,3

».

**Amendement n° 1499** présenté par M. Lagarde, M. Zumkeller, M. Morel-À-L'Huissier, M. Becht, Mme Auconie, M. Benoit, M. Bournazel, M. Guy Bricout, M. Christophe, M. Demilly, Mme Frédérique Dumas,

M. Dunoyer, Mme Firmin Le Bodo, M. Gomès, M. Meyer Habib, M. Herth, M. Ledoux, M. Leroy, Mme Magnier, M. Naegelen, Mme Sage, Mme Sanquer et M. Vercamer.

Rédiger ainsi le tableau de l'alinéa 3 :

«

2018	2019	2020	2021	2022
7,0	7,7	8,4	9,1	9,8

»

**Amendement n° 23** présenté par M. Bernalicis, Mme Autain, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud, M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, Mme Ressiguiet, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine.

Rédiger ainsi les quatre dernières colonnes de la seconde ligne du tableau de l'alinéa 3 :

«

8,0	8,5	9,0	9,5
-----	-----	-----	-----

»

**Amendement n° 1070** présenté par Mme Ménard.

I. – Rédiger ainsi le tableau de l'alinéa 3 :

«

2019	2020	2021	2022
7,65	8,03	8,61	9,43

».

*Amendements identiques :*

**Amendements n° 57** présenté par Mme Anthoine, M. Quentin, Mme Meunier, Mme Valentin, M. de Ganay, M. Bony, M. Cinieri, M. Rémi Delatte et M. Bouchet, n° 68 présenté par Mme Bazin-Malgras, M. Savignat, M. Kamardine, Mme Louwagie, M. Descoeur, M. Brun, Mme Kuster, M. Saddier, M. Bazin, M. Masson, M. Schellenberger et M. Viala et n° 758 présenté par Mme Ménard et Mme Lorho.

I. – Rédiger ainsi les quatre dernières colonnes de la dernière ligne du tableau de l'alinéa 3 :

«

7,29	7,65	8,20	8,99
------	------	------	------

».

## Annexes

### COMMISSION MIXTE PARITAIRE

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le lundi 19 novembre 2018, de M. le Premier ministre, une lettre l'informant qu'il avait décidé de provoquer la réunion d'une

commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2018 (n° 1405).

#### **DÉPÔT D'UN PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE**

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 19 novembre 2018, transmis par M. le Premier ministre, un projet de loi de finances rectificative, adopté par l'Assemblée nationale, pour 2018.

Ce projet de loi de finances rectificative, n° 1405, est renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire, en application de l'article 83 du règlement.

#### **DÉPÔT D'UNE PROPOSITION DE RÉOLUTION**

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 19 novembre 2018, de Mme Delphine Batho, une proposition de résolution tendant à la création d'une commission

d'enquête sur les dysfonctionnements du système de pharmacovigilance révélés par la crise sanitaire liée à la nouvelle formule du Levothyrox.

Cette proposition de résolution, n° 1406, est renvoyée à la commission des affaires sociales, en application de l'article 83 du règlement.

#### **TEXTES SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

*Par lettre du lundi 19 novembre 2018, M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :*

DEC 33/2018. – Proposition de virement de crédits n° DEC 33/2018 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2018.

# ANALYSE DES SCRUTINS

## 70<sup>e</sup> séance

### Scrutin public n° 1427

sur l'amendement n° 489 de M. Ciotti et l'amendement identique suivant à l'article premier et rapport annexé du projet de loi de programmation 2019-2022 et de réforme pour la justice (première lecture).

Nombre de votants : . . . . .	60
Nombre de suffrages exprimés : . . . . .	52
Majorité absolue : . . . . .	27
Pour l'adoption : . . . . .	15
Contre : . . . . .	37

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

#### Groupe La République en marche (308)

*Contre* : 36

Mme Caroline Abadie, Mme Laetitia Avia, Mme Pascale Boyer, Mme Yaël Braun-Pivet, Mme Anne Brugnera, Mme Carole Bureau-Bonnard, Mme Émilie Chalas, Mme Fannette Charvier, Mme Bérange Couillard, Mme Nicole Dubré-Chirat, Mme Élise Fajgeles, Mme Valéria Faure-Muntian, M. Jean-Michel Fauvergue, Mme Emmanuelle Fontaine-Domeizel, M. Guillaume Gouffier-Cha, Mme Marion Lenne, M. Sylvain Maillard, Mme Sereine Mauborgne, M. Stéphane Mazars, Mme Graziella Melchior, M. Thomas Mesnier, M. Jean-Michel Mis, Mme Naïma Moutchou, M. Didier Paris, M. Bruno Questel, M. Rémy Rebeyrotte, Mme Cécile Rilhac, M. Cédric Roussel, Mme Nathalie Sarles, M. Jean-Bernard Sempastous, M. Bertrand Sorre, M. Jean Terlier, Mme Agnès Thill, Mme Alice Thourot, M. Guillaume Vuilletet et Mme Martine Wonner.

*Non-votant(s)* : 1

M. Richard Ferrand (président de l'Assemblée nationale).

#### Groupe Les Républicains (104)

*Pour* : 11

Mme Emmanuelle Anthoine, M. Éric Ciotti, M. Julien Dive, M. Philippe Gosselin, M. Gilles Lurton, M. Jean-Louis Masson, M. Maxime Minot, M. Antoine Savignat, M. Raphaël Schellenberger, Mme Isabelle Valentin et M. Stéphane Viry.

*Non-votant(s)* : 1

Mme Annie Genevard (présidente de séance).

#### Groupe du Mouvement démocrate et apparentés (46)

*Contre* : 1

M. Erwan Balanant.

#### Groupe Socialistes et apparentés (29)

*Abstention* : 1

Mme Cécile Untermaier.

#### Groupe UDI, Agir et indépendants (28)

*Pour* : 1

Mme Frédérique Dumas.

*Abstention* : 1

Mme Agnès Firmin Le Bodo.

#### Groupe La France insoumise (17)

*Abstention* : 3

M. Ugo Bernalicis, Mme Caroline Fiat et Mme Danièle Obono.

#### Groupe de la Gauche démocrate et républicaine (16)

*Abstention* : 2

M. Sébastien Jumel et M. Stéphane Peu.

#### Groupe Libertés et territoires (16)

*Abstention* : 1

M. Jean-Michel Clément.

#### Non inscrits (13)

*Pour* : 3

M. Sébastien Chenu, Mme Emmanuelle Ménard et M. Ludovic Pajot.

### Scrutin public n° 1428

sur l'amendement n° 23 de M. Bernalicis à l'article premier et rapport annexé du projet de loi de programmation 2019-2022 et de réforme pour la justice (première lecture).

Nombre de votants : . . . . .	58
Nombre de suffrages exprimés : . . . . .	52
Majorité absolue : . . . . .	27
Pour l'adoption : . . . . .	14
Contre : . . . . .	38

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

#### Groupe La République en marche (307)

*Contre* : 37

Mme Caroline Abadie, Mme Laetitia Avia, Mme Pascale Boyer, Mme Yaël Braun-Pivet, Mme Anne Brugnera, Mme Carole Bureau-Bonnard, Mme Émilie Chalas, Mme Fannette Charvier, Mme Bérange Couillard, Mme Coralie Dubost, Mme Nicole Dubré-Chirat, Mme Élise Fajgeles, Mme Valéria Faure-Muntian, M. Jean-Michel Fauvergue, Mme Emmanuelle Fontaine-Domeizel, M. Guillaume Gouffier-Cha, Mme Marion Lenne, M. Sylvain Maillard, Mme Sereine Mauborgne, M. Stéphane Mazars,

Mme Graziella Melchior, M. Jean-Michel Mis, Mme Naïma Moutchou, M. Didier Paris, M. Bruno Questel, M. Rémy Rebeyrotte, Mme Cécile Rilhac, M. Cédric Roussel, Mme Nathalie Sarles, M. Jean-Bernard Sempastous, M. Bertrand Sorre, M. Jean Terlier, Mme Agnès Thill, Mme Alice Thourot, M. Olivier Véran, M. Guillaume Vuilletet et Mme Martine Wonner.

*Non-votant(s) : 1*

M. Richard Ferrand (président de l'Assemblée nationale).

#### **Groupe Les Républicains (104)**

*Pour : 4*

M. Éric Ciotti, M. Jean-Louis Masson, M. Maxime Minot et Mme Isabelle Valentin.

*Abstention : 4*

Mme Emmanuelle Anthoine, M. Philippe Gosselin, M. Antoine Savignat et M. Raphaël Schellenberger.

*Non-votant(s) : 1*

Mme Annie Genevard (présidente de séance).

#### **Groupe du Mouvement démocrate et apparentés (46)**

*Contre : 1*

M. Erwan Balanant.

#### **Groupe Socialistes et apparentés (29)**

*Abstention : 1*

Mme Cécile Untermaier.

#### **Groupe UDI, Agir et indépendants (28)**

*Pour : 2*

Mme Agnès Firmin Le Bodo et M. Michel Zumkeller.

#### **Groupe La France insoumise (17)**

*Pour : 3*

M. Ugo Bernalicis, Mme Caroline Fiat et Mme Danièle Obono.

#### **Groupe de la Gauche démocrate et républicaine (16)**

*Pour : 3*

Mme Elsa Faucillon, M. Sébastien Jumel et M. Stéphane Peu.

#### **Groupe Libertés et territoires (16)**

*Pour : 2*

M. Michel Castellani et M. Jean-Michel Clément.

#### **Non inscrits (13)**

*Abstention : 1*

Mme Emmanuelle Ménard.